

Gouvernement – 2 rue de l’Hôpital, 2800 Delémont

Questionnaire

à retourner

à l’adresse ci-contre

jusqu’au 22 mars 2019

Administration cantonale

Service des ressources humaines

2, rue du 24-Septembre

2800 Delémont

Consultation relative au projet de modification de la loi sur le personnel de l’Etat

Avis exprimé par

Nom de l’organisme :

Personne de contact :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date :  Signature :

**Question 1 :** Approuvez-vous les modifications liées aux modalités d’engagement du personnel temporaire (article 19) ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 2 :** De manière, générale, êtes-vous favorable à la flexibilisation de l’aménagement du temps de travail (article 46) ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 2a** : Etes-vous favorable à la mise en place d’espaces de travail partagés visant à réduire les déplacements inutiles et à favoriser la mobilité douce par le personnel de l’Etat ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 2b** : Etes-vous favorable à l’introduction du travail à distance pour le personnel de l’Etat ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 2c** : Etes-vous favorable à l’encouragement du partage de poste par les employés de l’Etat ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 3 :** Approuvez-vous l’ajout dans la loi sur le personnel de l’Etat d’une nouvelle section relative au traitement des données personnelles liées à l’utilisation des ressources informatiques et de télécommunication (Section 6bis, articles 66a à 66i) ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 4 :** Approuvez-vous le maintien d’un statut unique pour l’ensemble du personnel de l’Etat ne prévoyant pas de traitement spécial pour les cadres et les chef-fe-s de service ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 5 :** Etes-vous favorable au remodelage des procédures de mobilité interne et de mutation du personnel de l’Etat (articles 67 à 70) ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 6** : Etes-vous favorable à la refonte de l’article 87 de la loi sur le personnel de l’Etat et à la simplification des procédures de résiliation des rapports de service ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :

**Question 7** : Etes-vous favorable aux précisions apportées à la procédure devant l’Autorité de conciliation (articles 93 à 93e) ?

Oui

Oui, avec des réserves

Plutôt non

Non

Remarques :